

RCS : LE HAVRE  
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00617  
Numéro SIREN : 538 198 748  
Nom ou dénomination : 2.E.D.

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000891

**2.ED**

**Société par Actions Simplifiée**

**Au Capital de 20 000 euros**

**Siège Social : 3 rue Hugues Le Roux**

**76 600 Le Havre**

**RCS LE HAVRE 538 198 748**

---

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2019**

---

L'an deux mille dix-neuf,

Le quatorze décembre

A 19 heures,

Les associés de la Société 2ED, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents

L'assemblée est présidée par Monsieur Etienne Delavault, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Emma Delavault est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 2000 actions sur les 2000 actions ayant le droit de vote.

Le président de l'Assemblée constate que l'Assemblée générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La feuille de présence
- Un exemplaire des statuts de la Société

Le président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes en clôture du 30.11.19
- Allocation du dividende 2019
- Rémunération de la gérance 2020

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve les comptes 2019 réalisés par la société KPMG et représentée par l'expert-comptable Arnaud Lamandé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve l'allocation du bénéfice qui ressort à 55 393 euros destinée à un compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la non rémunération de la gérance pour 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du bureau.

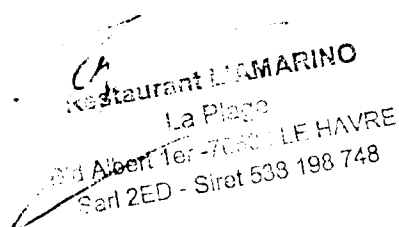
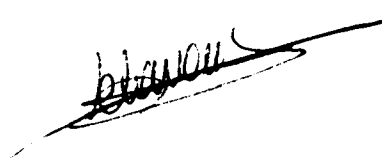
Fait à Le Havre, le 14 décembre 2020 en six exemplaires

Le président de séance

Monsieur Etienne Delavault

La secrétaire de séance

Madame Emma Delavault



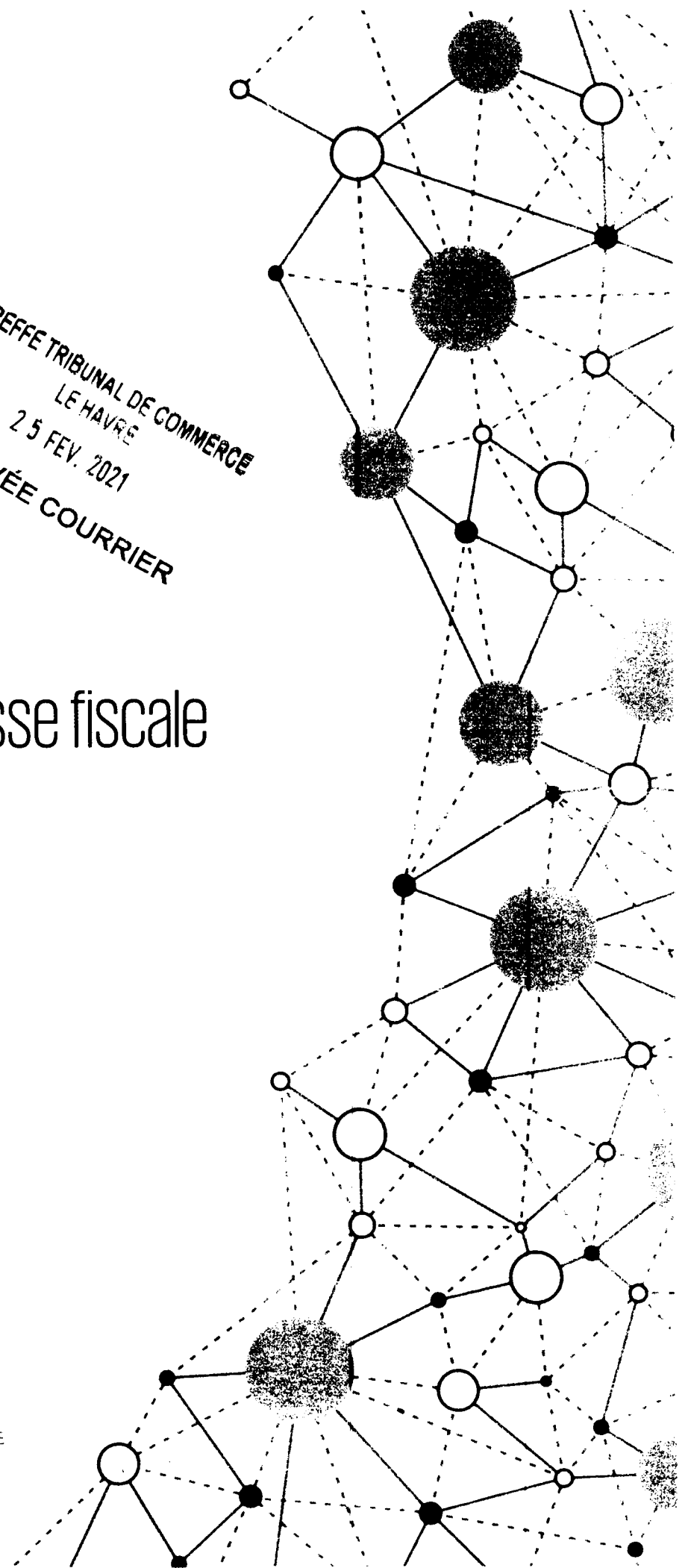
Restaurant L'AMARINO  
La Plage  
204 Albert 1er - 70400 LE HAVRE  
Sarl 2ED - Siret 533 198 748

2.E.D

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE  
LE HAVRE  
25 FEV. 2021  
ARRIVÉE COURRIER

# Déclaration et liasse fiscale

~~Restaurant L'AMARINO~~  
La Place  
Bld Albert 1er - 76000 LE HAVRE  
Saisi 2ED - Siret 538 193 748





## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

01122018

30112019

Désignation de la société:

Adresse du siège social:

SAS 2.E.D

SIRET 5 3 8 1 9 8 7 4 8 0 0 0 2 1

Adresse du principal établissement:

Ancienne adresse en cas de changement:

3 rue Hugues le Roux

76600 LE HAVRE

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation

SIRET

Activités exercées

Restauration traditionnelle

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	0	Bénéfice imposable à 28%	33574	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38120				

## 2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

## 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Pôle de compétitivité, art. 44 undecies Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A Autres dispositifs Société d'investissement immobilier cotée 

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

## 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre 

2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée  LOOP V4.5.0KPMG 46 rue Louis Eudier Immeuble Courbet Plaza  
76063 Le Havre Cedex

Tél:

Tél:

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:

Date:

Lieu: LE HAVRE

Qualité et nom du signataire:

DELAVALT Etienne - PRESIDENT

Signature:

N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. le rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065).

57





①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050

Designation de l'entreprise SAS 2.E.D Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise 3 rue Hugues le Roux 76600 LE HAVRE Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 53819874800021

Exercice clos le 31/01/12

Table with columns: Description, Code, Brut, Amortissements provisions, Net. Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Immobilisations incorporelles, Immobilisations corporelles, Participations, Créances rattachées, Prêts, Stocks, Créances, Comptes de régularisation, and TOTAL GENERAL.

Summary table with columns: Retours, 1 Dont droit au bail, 2 Plus ou moins, CP, A Part à plus d'un an, CR.

Document communiqué en vertu de la loi n° 2004-575 du 9 juin 2004 relative à l'accès à l'information.

Handwritten signature



②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D		Ncant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N 30112019		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse...	20000		DA	20000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK		DC		
	Réserve légale (3)			DD	2153	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ		DG	148445	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	55393	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
		<b>TOTAL (I)</b>		DL	225992	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
		<b>TOTAL (II)</b>		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
		<b>TOTAL (III)</b>		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		DV	8444	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	32283	
	Dettes fiscales et sociales			DY	10179	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte regul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
		<b>TOTAL (IV)</b>		EC	50907	
	Ecart de conversion passif *			ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	276900	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	50907	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Des explications concernant cette rubrique sont fournies dans le formulaire n° 2042

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D		Ncant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	481788	FB	FC	481788	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG		FH	FI		
		FJ	481788	FK	FL	481788	
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>						
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	2624	
	Autres produits (1) (11)				FQ	8526	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	492939	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	122869	
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	89952	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3808	
	Salaires et traitements *				FY	133115	
	Charges sociales (10)				FZ	40954	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations dotations aux amortissements *				GA	10356
			dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	17018	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	418076	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	74862	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	89	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	89	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	89	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	74952	



④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Designation de l'entreprise <u>SAS 2.E.D</u>		Scant <input type="checkbox"/>		
			<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 6467	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 6467	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 645	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 10264	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 10909	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI -4441	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK 15118	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL 499496	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM 444103	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN 55393	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs à détailler au 8 ci-dessous	IG 8520
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP
			Crédit bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs à détailler au 8 ci-dessous		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	6bis	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	6ter	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 2624
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
	11	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	12	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	13	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A0	obligatoires A9
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre ci-dessous et le remplir en annexe)		Exercice N
<b>Détail en annexe</b>		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N-1	
<b>Détail en annexe</b>		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Édition septembre 2013 - SIF 2477

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS**

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 2 . E . D

Exercice N. clos le : 30/11/2019

<b>DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Charges sur opérations de gestion	645
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10264
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
<b>TOTAL</b>	<b>10909</b>
<b>DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	6467
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>6467</b>
<b>DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
<b>TOTAL</b>	
<b>DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS</b>	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	8520
Produits financiers	
<b>TOTAL</b>	<b>8520</b>

Designation de l'entreprise		SAS 2.E.D		30112019		Scant <input type="checkbox"/>		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Amortissements				
				Amortissements pratiqués au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INSCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		DX		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	3000	KI		
CORP	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Départ de l'exercice	JJ		KJ		
		Sur sol d'autrui	Départ de l'exercice	MI		KK		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Départ de l'exercice	M2		KL			
		Départ de l'exercice	MB		KM			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Départ de l'exercice			KN	92795	KQ	18828
		Départ de l'exercice			KS	31150	KR	28894
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	658	KW	
		Matériel de transport			KY	7500	KZ	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	20444	LC	582
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours				LJ		LK	
	Avances et acomptes				LK		LI	
TOTAL III				LN	152549	LO	48305	
FINANCIERS	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		
	Autres participations			8U		8V		
	Autres titres immobilisés			IP		IR		
	Prêts et autres immobilisations financières			II	775	IV	1200	
TOTAL IV				IQ	775	IS	1200	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	156324	OII	49505	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations au début de l'exercice		
		par versement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				
INSCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		EA		EW	3000	
CORP	Terrains			EX		EY		
	Constructions	Sur sol propre			MA		MB	
		Sur sol d'autrui			MD		ME	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Départ de l'exercice			MG	13611	MH	98013
		Départ de l'exercice			MJ	1572	MK	58471
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			MI		ML	
		Installations générales, agencements, aménagements divers			MM		MN	658
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport			MP		MQ	7500
		Matériel de bureau et mobilier informatique			MS		MT	21027
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers			MV		MW	
		Immobilisations corporelles en cours			MY		XA	
	Avances et acomptes				ND		NI	
	TOTAL III				NG	15183	NH	185670
FINANCIERS	Participations évaluées par mise en équivalence			OI		OM		
	Autres participations			ON		OO		
	Autres titres immobilisés			OP		OS		
	Prêts et autres immobilisations financières			OQ		OT	1975	
TOTAL IV				OK		OL	1975	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OK	15183	OL	190645	

Entité à partir de C 30112019

Designation de l'entreprise <b>SAS 2.E.D</b>	30112019	Néant <input type="checkbox"/>
--	----------	--------------------------------

CADRE A		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations - dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	3000	PF		PG		PH	3000
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PI		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	88410	PW	4537	PX	3347	PY	89600
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	28287	QA	3061	QB	1572	QC	29776
Autres immobilisations incorporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	583	QE	74	QF		QG	658
	Matériel de transport	QH	7500	QI		QJ		QK	7500
	Matériel de bureau et mobilier	QL	14752	QM	2682	QN		QO	17435
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	139534	QV	10356	QW	4919	QX	144970
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		#N	142534	#P	10356	#Q	4919	#R	147970

CADRE B		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	N°	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	R0	R1	R2
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Installations techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	U1	U2	U3	U4
Autres immobilisations incorporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	V1
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
	Mat. bureau et mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6
	Emballages récupérables et divers	W1	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X0	X1
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0	N1
<b>Total general (I + II + III + IV)</b>		N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N0
<b>Total general non venant (NP + NQ + NR)</b>		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX	NY
<b>Total general non venant (NW - NY)</b>		NW	NX	NY	NZ	NA	NB	NC	ND	NE	NF

CADRE C		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise		SAS 2.E.D		30112019		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS - Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS - Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 23 <sup>ter</sup> bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGD)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (I) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF			
	- financières		UG	UH			
	- exceptionnelles		UJ	UK			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10		
(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision NOTA - Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.							

E. H. B. & D. P. M. de l'Ordre 1416 6

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 205\*

Designation de l'entreprise : SAS 2 E D		30112019		Neant <input type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE LA CLASSE IMMOBILIERE	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	1975	
DE LA CLASSE CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		VX	10727	10727		
	Créance représentative de titres (dont créances relatives à prêts ou tenus en garantie *) (3)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	150	150		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3615	3615	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4453	4453	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	120454	120454		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS	900	900		
	<b>TOTAUX</b>		VT	142276	140301	1975	
REVENUS	(1)	Montant des Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		Reboursments obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	32283	32283			
Personnel et comptes rattachés		8C	5761	5761			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65	65			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2230	2230		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2121	2121		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	8444	8444			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou tenus en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	50907	50907			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	8444
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052		

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2.E.D</b>		N°ant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le <b>30/11/2019</b>				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	55393	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	538	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 séries D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	645	
	Amendes et pénalités		WJ	645	Charges financières (art. 212 bis)*		NZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						NY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOI-SD)						IT	15118
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WI	Résultats bénéficiaires (cases à l'annexe 209-B du CGI)		IT		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (+12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			IR	
		- imposées au taux de 0 %			ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						NR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW			
		Déficits chargés antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	VB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					<b>TOTAL I</b>	WR	71694	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (+12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WA		
			- imposées au taux de 0 %			WH		
			- imposées au taux de 19 %			WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						Y0		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						VZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZV		
	Majoration d'amortissement *					XD		
	Affaiblissement sur le bénéfice et exonérations	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	K9	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	L2	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	L5	
		Investissements réalisés dans les zones de développement économique	L0	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	K3	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	PA	
		Investissements réalisés dans les zones de développement économique	OV	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	IF	Investissements réalisés dans les zones de développement économique	NC	
		Investissements réalisés dans les zones de développement économique	PP	Investissements réalisés dans les zones de développement économique		Investissements réalisés dans les zones de développement économique	PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	0	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	71694			
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	71694	XO		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOI-SD



10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B

Designation de l'entreprise : <b>SAS 2.E.D</b>		30112019	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Deficits imputés (total lignes NB et XI du tableau 2058-A)	K5		
Deficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Deficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XC)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis AL 1 <sup>er</sup> du CGI (dotations de l'exercice)	ZI		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuille séparée)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 <sup>er</sup> bis AL 2 du CGI *	ZA		ZW
Provisions pour risques et charges *	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAL (YN = ZA à 9S) et YO = ZW à 9I) à reporter au tableau 2058 A	YN		YO
	↓ ligne W1		↓ ligne W1

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposée au titre de l'exercice précédent.

**PRODUITS A RECEVOIR****CHARGES A PAYER**

Désignation de l'entreprise : SAS 2 . E . D

Exercice N clos le : 30112019 Annexe 2058 B - Cadre II

PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ	POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
			CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	MONTANT A L'OUVERTURE	19217			
	MONTANT UTILISÉ	19217			
	MONTANT RÉSIDUEL				
	MONTANT COMPTABILISÉ	7212			
	MONTANT A LA CLÔTURE	7212			
CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés				
	Charges sociales provisionnées				
	Charges fiscales provisionnées				
	SOUS-TOTAL				
INTÉRÊTS COURUS	Immob. fn., emprunts et assimilés				
	Participations groupes				
	Participations hors groupes				
	Sociétés en participation				
	Clients, fournisseurs				
	Associés				
	Banques et val.mob.de placement				
	Concours bancaires courants				
	RRR à obtenir, fact. et avoirs à recevoir	2128	2128		
	RRR à accorder, fact. et avoirs à établir				
	Participation des salariés				
	Personnel	2962	2962		
	Sécurité sociale				
	Etat	2121	2121		
	Produits et charges externes diverses				
	TOTAL	7212	7212		

**BIENS EN LOCATION  
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	



Désignation de l'entreprise : <b>SAS 2.E.D</b>										Neant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	-1257	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB												
							- Autres réserves	ZD	84991										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	86249			Dividendes		ZE											
	Prélèvements sur les réserves	OE				Autres répartitions		ZF											
	<b>TOTAL I</b>	OF	84991			Report à nouveau		ZG											
										<b>TOTAL II</b>		ZH	84991						
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>																			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )										J7		YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT	1372					
	- Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )										J8		YQ	24567					
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	9896					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )										ES	1735	SI	54115					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												ZI	89952					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE												YW						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )										ZS		YZ	3808					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052												YX	3808					
TVA	- Montant de la TVA collectée												YY	59927					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	25824					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *												OB	134390					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												ZK						
	- Numéro de centre agréé *										XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au + de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG						
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies												RH						
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société:</b> résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe										JA		Plus-values à 15	JK		Plus-values à 9	JL		
													Plus-values à 19	JM		Imputations	JC		
	<b>Groupe:</b> résultat d'ensemble										JD		Plus-values à 15	JN		Plus-values à 9	JO		
													Plus-values à 19	JP		Imputations	JP		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(\*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NO1 pour le régime de groupe).

Designation de l'entreprise : SAS 2 E D Neant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette revalorisée*	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
I - Immobilisations*	IMMOB. INCORPORELLES					
	PROPRIÉTÉ INDUST.					
	TERRAINS. CONSTRUCT.	13611		3347		10264
	MATÉRIELS OUTIL.	1572		1572		
	FINANCIÈRES					
	DIVERSES					
	TITRES PLACEMENT					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
				19%	15% ou 12,8%	0%	
I - Immobilisations*							
	6467	-3796	-3796				

**II - Autres éléments**

Fraction résiduelle de la provision spéciale de revalorisation affectée aux éléments cédés	+					
Amortissements irrégulièrement dilués se rapportant aux éléments cédés	+					
Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+					
Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux de plus de deux ans						
Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
Divers (détail à donner sur une note annexée)						
<b>CADRI A</b> plus ou moins-value nette à court terme (total aléatoire des lignes 1 à 7) de la colonne (2)			-3796			
<b>CADRI B</b> plus ou moins-value nette à long terme (total aléatoire des lignes 1 à 7) de la colonne (2)						
<b>CADRI C</b> autres plus-values taxable à 19% (1)						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 298 bis JA, 208 C et 210 F du CGI





Designation de l'entreprise : SAS 2.E.D Scant

- entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12,8% <input type="checkbox"/>	
Coûts nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme art. 219 I a) <input type="checkbox"/> bis du CGI <input type="checkbox"/>	
Coûts nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ art. 219 I a) <input type="checkbox"/> bis du CGI <input type="checkbox"/>	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine	Moins-values à 12,8%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8%
1	2	3	4
Moins-values nettes	X		
Moins-values nettes à long terme	X 1		
Moins-values nettes à long terme	X 2		
Moins-values nettes à long terme	X 3		
Moins-values nettes à long terme	X 4		
Moins-values nettes à long terme	X 5		
Moins-values nettes à long terme	X 6		
Moins-values nettes à long terme	X 7		
Moins-values nettes à long terme	X 8		
Moins-values nettes à long terme	X 9		
Moins-values nettes à long terme	X 10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 19%, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15%	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) <input type="checkbox"/> bis du CGI)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a) <input type="checkbox"/> bis du CGI)	A 15% Ou A 16,5% <sup>(1)</sup>		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	X					
Moins-values nettes à long terme	X 1					
Moins-values nettes à long terme	X 2					
Moins-values nettes à long terme	X 3					
Moins-values nettes à long terme	X 4					
Moins-values nettes à long terme	X 5					
Moins-values nettes à long terme	X 6					
Moins-values nettes à long terme	X 7					
Moins-values nettes à long terme	X 8					
Moins-values nettes à long terme	X 9					
Moins-values nettes à long terme	X 10					

\* Les plus-values et les moins-values à long terme attribuées au régime de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a) du CGI) pour les exercices convertis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe n° 2032.



15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

DGFIP N° 2059-D

Designation de l'entreprise : <u>SAS 2.E.D</u>				Scant <input checked="" type="checkbox"/>		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la reserve speciale des plus-values a long terme				
		TAXES à 10 %	TAXES à 15 %	TAXES à 18 %	TAXES à 19 %	TAXES à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>1</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>2</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>5</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>3</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>4</b>			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.



16

# DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E

Désignation de l'entreprise: SAS 2.E.D

Néant 

Exercice ouvert le: 01122018 et clos le: 30112019

**DÉCLARATION DES EFFECTIFS**

Effectif moyen du personnel (hors CVAE): YP  
 Dont apprentis YF  
 Dont handicapés YG  
 Effectifs affectés à l'activité artisanale RL

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE****I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	481788
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>481788</b>

**II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	6
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	394
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>401</b>

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>1</sup>**

Achats	ON	122869
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	65384
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	17018
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OJ	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>205272</b>

**IV - Valeur ajoutée produite**

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	276916
-----------------------------	-------------------------------	----	--------

**V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	276916
---	----	--------

**Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	481788	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX				
Période de référence	GY	0 1 / 1 2 / 2 0 1 8	GZ	3 0 / 1 1 / 2 0 1 9	
Date de cessation	HR				

<sup>1</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

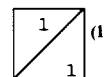


17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Neant

EXERCICE CLOS LE [3|0|1|1|2|0|1|9] N° SIRET [5|3|8|1|9|8|7|4|8|0|0|0|2|1]

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE [SAS 2.E.D]

ADRESSE (voie) [3 rue Hugues le Roux]

CODE POSTAL [76600] VILLE [LE HAVRE]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [1] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [2000]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [ ] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [ ]

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [SC] Dénomination [PICTIS]

N° SIREN (si société établie en France) [8|4|4|6|2|0|3|0|2] % de détention [100,00] Nb de parts ou actions [2000]

Adresse : N° [3] Voie [RUE HUGUES LE ROUX]

Code Postal [76600] Commune [LE HAVRE] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]

Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]

Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

1 - Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et en bas de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-joints en bas à droite de cette même case.

2 - Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou Mlle pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le manuel n° 2032.



18

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt  
[ ]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Scant

EXERCICE CLOSÉ [ 3 | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 1 | 9 ]

N° SIRET [ 5 | 3 | 8 | 1 | 9 | 8 | 7 | 4 | 8 | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 ]

DE NOMINATION DE L'ENTREPRISE [ SAS 2.E.D ]

ADRESSE (voie) [ 3 rue Hugues le Roux ]

CODE POSTAL [ 76600 ] VILLE [ LE HAVRE ]

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE [ P5 ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]
N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse	N° [ ]	Voie	[ ]
	Code Postal [ ]	Commune	[ ]
		Pays	[ ]

1 - Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique sont données dans l'annexe 2032.



## 2069 RCI - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Désignation de la société : SAS 2.E.D

Date de clôture : 30112019

Désignation de la société tête de groupe

PME au sens communautaire

Crédit d'impôt	Montant
Compétitivité et emploi	5728

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
		Dont préfinancement
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1	95482
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	4	
Quote-part de crédit d'impôt résultat de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	